L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JANVIER 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 26 JANVIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 80 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et souliers.

Les Etats-Unis et le Chili.

Toute l'Union est, en ce moment, en émoi ; on s'y demande, de toutes parts, avec anxiété, si la guerre va éclater entre les Etats-Unis et le Chili. La situation est on ne peut plus tendue, et, malgré les tendances pacifiques qui dominent, maintenant, dans les deux Mondes, nous avons de la peine à croire qu'aucun gouvernement européen ait laissé les choses aller et loin que l'a fait celui de Washington, et qu'on eût, ailleurs, montré autant de longanimité.

On ne peut nous soupçonner d'un excès de tendresse pour les mignons du parti républicain, que nous n'avons aucune raison d'aimer, et nous déclarons, franchement, que la première faute a été commise par le représentant des Etats-Unis, qui s'est immiscé, notamment, dans des affaires qui ne le regardaient pas ; qui dans une guerre civile étrangère, a pris fait et cause pour un des belligérants, alors que la neutralité la plus absolue était le premier de ses devoirs, mais cette maladresse ne justifie pas les atrocités commises par la populace du Chili. Ces atrocités exigent une réparation, et, jusqu'ici, il ne paraît pas que les autorités de cette République soient disposées à la donner.

Quel est donc le motif qui paralyse l'action du gouvernement ? Pourquoi se tait-il obstinément, alors qu'il devrait parler bien haut ? Il ne peut pas douter de l'appui des populations. Il sait qu'elles ont unanimement senti l'humiliation infligée au pavillon national et à l'honneur du pays ; il sait que, s'il n'a pas en son l'on nomme proprement une armée, il n'a qu'un mot à dire pour pouvoir s'en former une, et qu'au premier appel, il trouverait, à sa disposition, de quarante à cinquante mille hommes prêts à marcher.

Sa marine est bien pauvre ; elle ne répond guère à l'idée que l'on se fait d'une grande nation qui se vante de compter soixante mille matelots d'élite et plus de vingt mille de cotes, sur les deux océans, mais elle est au moins de force à se mesurer, sans crainte, avec les quelques cuirassés du Chili. Pourquoi donc les étranges hésitations dont nous sommes témoins ?

Le représentant, à Washington, de l'administration Montt, a fait à M Blaine les plus belles promesses de réparation, mais ces promesses n'ont pas été tenues. Les gouvernements ont pas été tenues. Les gouvernements intéressés contre ceux qui ont blessé ou tué des citoyens américains et outragé le pavillon qui les couvrait, se sont terminées d'une façon injurieuse pour les Etats Unis, car il n'y a aucune proportion entre l'arrêt adverse qui frappe un des matelots du *Baltimore*, déjà victime dans la bagarre, et la peine légère, ridicule même, infligée aux assaillants chiliens.

On prétend aussi que le Président Montt a les mains liées pour le moment, que s'il faisait les excuses demandées, il risquerait fort d'être renversé, attendu que le sentiment populaire est très exalté contre les Etats Unis, mais c'est précisément ce sentiment populaire qu'il s'agit de dompter. Il faut que l'on sache bien, là bas, que l'on ne peut impunément se faire un jeu de l'honneur de l'Union et de la vie de ses citoyens—autrement le peuple américain, ému dans un objet de riche pour le reste du monde—arrivant pour les Républiques de l'Amérique du Sud, avec lesquelles il est en rapport constant. Plus on hésitera, plus les bravades se prolongeront et se multiplieront.

Voilà bien longtemps que traîne cette malheureuse affaire, et le Congrès n'en a pas encore été saisi ; il se passera peut-être encore une quinzaine, avant que M. Harrison daigne lui envoyer un message à ce sujet.

De son coté, le Chili demande un nouveau délai de six semaines. Dans quel but ? Est ce réellement pour régler la question d'une façon toute pacifique ? N'est ce pas, au contraire, pour gagner du temps pour achever des préparatifs commencés, pour se mettre en mesure de résister à une attaque—ce qui permettrait alors de changer de ton et de n'offrir qu'une réparation insignifiante, ridicule. L'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis, on le voit, est pleine d'écueils, il s'engage sur une voie semée de chausse-trapes, dans lesquelles sa dignité peut glisser à chaque instant.

Malheureusement, le Chili est bien loin ; on ne se sont pas prêt à tenter une pareil le expédition ; il est possible que les commencements soient pénibles, que l'on éprouve quelques petits échecs dès les débuts, et les élections approchent. Il faut, autant que possible, ne pas risquer la popularité du parti qui l'on dirige ici, comme partout ailleurs, la politique vient se mêler dans l'affaire, pour l'embrouiller et la gâter.

Quoi qu'il en soit, on serait, à Washington, et à état de prendre une attitude plus digne si, depuis longtemps, le parti républicain avait songé à donner au pays une puissante marine, de nouveaux et de meilleurs moyens de communication.

Les hommes prudents, clairvoyants et sensés, approuveraient et ratifieraient de grandes et nombreuses concessions, pourvu que celles-ci ne portent pas de atteinte au prestige et à la dignité des Etats-Unis.

Notre République a, aujourd'hui, trop peu recherché; elle recherche trop peu la gloire militaire, pour troubler la paix dans une question susceptible d'être réglée à l'amiable, mais les Américains—s'ils sont convaincus que le bon droit est de leur côté—ne permettront pas que leurs gouvernants reculent devant des hostilités rendues inévitables.

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

LES GRANDES MANŒUVRES DE L'AUTOMNE PROCHAIN, EN FRANCE.—L'état-major général de l'armée vient d'arrêter, définitivement, la participation des régiments mixtes aux grandes manœuvres de l'automne prochain. Dans six corps d'armée, on formera des brigades ou des divisions entièrement composées de ces éléments de nouvelle formation, et, par suite, on pourra voir manœuvrer des divisions à trois brigades et des corps d'armée à trois divisions.

Les 2e, 7e et 13e corps constitueront des brigades ; des divisions seront formées dans les 5e, 6e et 17e. Les territoriaux des régiments appelés à marcher, au lieu d'être convoqués au mois d'octobre, le seront, par voie d'affiche, du lundi 5 septembre au dimanche 18 septembre.

Il est probable, en outre, que les 5e et 4e corps d'armée feront des manœuvres d'ensemble.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 23 janvier :

Les pluies torrentielles du commencement de cette semaine, ainsi que les nuits froides et la gelée qui s'est étendue jusqu'au Golfe du Mexique, ont nécessairement forcé à suspendre les travaux sur toutes les habitations. Par bonheur, les froids n'ont causé aucun dommage ; tout nous indique que l'hiver est presque passé. On va donc se remettre, bientôt, à l'œuvre, labourer et planter le plus rapidement et le plus vigoureusement possible.

De tous les côtés, on nous demande quels sont les effets produits sur les souches et la semence de cannes, par les froids récents et la glace. Après avoir été aux renseignements, et interrogé les personnes les plus compétentes en pareille matière, nous pouvons répondre qu'il n'y en aucun dégât. Les souches avaient perdu toute activité, au moment de la gelée, c'est ce qui les a sauvées. Le froid n'a d'action sur elles, que quand elles sont au germe et qu'elles ont déjà de la vigueur. Il attaque alors les bourgeons et les fait tomber. Quant à la semence, elle est généralement protégée par la terre qui la couvre. Le froid n'a pas été assez intense, pour pénétrer au-dessous de la surface du sol.

En fait, le froid maintient la semence dans un état de paralysie qui lui est plus favorable que la chaleur. Il n'y a pas de germe ; par conséquent, rien ne peut être attaqué ; il faudrait plus.ôt regarder la venue de ces froids comme un bienfait ; ils contribuent à tuer une foule d'insectes malfaisants, et à épurer le sol.

—M. Eugène Bourgeois, ancien directeur des travaux de l'habitation Senvenir, est allé inspecter les régions d'Acadie et de Vermilion, où l'on cultive le riz, dans l'intention d'y acheter une ferme, l'automne prochain. En attendant, il fait valoir une propriété dans la paroisse Lavenson, où il restera probablement cette année.

—Mardi prochain, la Convention du Fleuve se réunira à la Nouvelle-Orléans, pour s'occuper des questions relatives aux bayous Lafourche et Pinquemine, à Vieille Rivière et à l'Atchafalaya.

Le col. Bush, M. L. C. Keever et les capitaines E. D. Wood et C. W. Drown ont été nommés, par la Chambre de Commerce, membres du comité chargé des préparatifs et de la conduite de la convention.

—Nous avons déjà dit que la paroisse East Baton Rouge possède un des terroirs les plus fertiles de l'Etat, et que, cependant, l'industrie sucrière y va en déclinant, faute d'usines centrales. Voici une preuve nouvelle de cet état de décadence :

L'habitation Magnolia Mound faisait, autrefois, des centaines de boucauts de sucre, chaque année ; elle vient d'abandonner cette culture. Le propriétaire actuel, M. L. Barilier, avait encore fait, en 1891, une cinquantaine de boucauts de sucre.

Il en est de même de l'habitation Darrtrese, ancienne propriété de M. Merritt Williams, du Mississippi, où l'on faisait, il y a quelques années, une forte récolte de sucre ; on n'y voit plus une seule canne, maintenant. MM. Flynn frères qui l'ont louée, n'y font que du coton.

Immédiatement au dessous, là où M. Clay Gourrier avait une grande ferme d'élevage, sa veuve continue la culture avec succès ; elle a l'esprit des affaires. Petit à petit, elle a semé, sur ses terres, 27 cabines pour les travailleurs, elle loue ses terres à raison de $5, l'acre à des tenanciers de couleur qui y avaient, l'an dernier, 400 acres de coton.

Sur Arlington, où il y a quelques années, on faisait des centaines de boucaults, le moulin a cessé de marcher. Il y avait encore 25 acres de cannes, appartenant à un fermier louisianais qui les a vendues à l'habitation Ben Hur, propriété de M. J. Houston, à quelques milles plus bas, sur le fleuve.

M. D. R. Shannon a foi dans l'industrie sucrière. Il a un champ vaste où il a l'intention de planter des cannes, si l'on établit, de ce côté, une usine centrale. Il y a récolté, l'automne dernier, 2752 acres de riz, à 10 sacs l'acre, et 400 acres de coton. Il loue ses terres, à $5 l'acre, à des gens de couleur.

Les habitations Laurel et Knox, appartenant, la première, à MM. Wm Garrig et Cie, et la seconde, à M. King Knox, ainsi que la propriété Conrad, étaient encore des habitations sucrières, où l'on n'aperçoit plus une seule canne. La cause de cette abandon, c'est le manque d'usine centrale, dans les environs. Tout le monde, dans cette région, demande l'érection d'une de ces usines.

—Nous avons rencontré, tout dernièrement, M. E. W. Deming, représentant dans le Sud, de la grande fonderie de Fort Scott, appartenant à MM. Waltman et Swenson ; il nous a dit que, pour établir une usine centrale dans cette région, il ne demandait aux habitants qu'une souscription de $10,000, sous forme d'actions. Les capitalistes de l'ouest sont prêts à faire le reste. Il est possible d'acheter des matériels qui étaient installés dans des localités peu propres à la culture de la canne, et qui manquaient d'eau, à très bon marché. Il lui suffit, a t il répété, d'une souscription de $10,000, pour établir une usine complète, pouvant roule- 200 cannes, par jour. Il est sûr qu'au bout de quelque temps, on sera obligé de doubler, de tripler, de quadrupler la force des machines. L'entreprise est en d'excellentes mains. Voilà une occasion que les habitants d'East Baton Rouge auraient tort de laisser échapper.

Il y a, du reste, un certain nombre de petits planteurs qui cultivent la canne sur une petite échelle, et qui doubleront leur culture, le jour où il y aura une usine dans ces paroisses.

Le *Mechacebé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 23 janvier :

Les commissaires du troisième district de levées, qui comprend la rive droite du fleuve jusqu'à Donaldsonville et la rive gauche du bayou Lafourche jusqu'au golfe, s'est réuni, à Gretna, mardi dernier. St-Jean Baptiste y était représentée par son très diligent commissaire, M. L. D. Martin. Le rapport d'urgence des ingénieurs d'état a fait connaître les travaux accomplis et les sommes dépensées depuis la dernière réunion de la commission. Ces travaux, payés et à payer des fonds de 1890 et 1891, s'élèvent à 1,311,570 yards cubes et $35,527.37. Le fonds général des ingénieurs, grâce aux importants travaux exécutés ailleurs par le gouvernement fédéral, a pu contribuer largement aux besoins du troisième district, secours sur lequel il ne faut pas trop compter à l'avenir. Malgré cela, il est nécessaire, pour perfectionner le système de levées du district, de prélever la taxe maximum de 10 mills, qui donnera environ $63,000. Le rapport conclut par la recommandation à la commission d'intercéder près de la prochaine législature pour en obtenir le privilége d'user des mêmes pouvoirs que ceux accordés au district de Pontchartrain, c'est-à dire de prélever une taxe sur les produits, d'émettre des bons, etc.

La commission a conclu sa séance par le prélèvement de la taxe de dix mills recommandée par les ingénieurs.

—Depuis quelques temps, on commet beaucoup de vols, par ici, ce qui n'a rien d'extraordinaire en présence du nombre d'oisifs et de vagabonds que l'on rencontre. Mais il y a plus que le besoin dans les vols qui se commettent ; il y a aussi de la méchanceté, car leurs auteurs ont recours à l'incendie pour rendre leur œuvre facile. C'est ainsi que, dimanche soir, ils ont allumé trois incendies à l'aide du pétrole dans l'espace d'un mille sur la rive gauche : un seul des trois, heureusement, a réussi et a détruit une petite bâtisse servant autrefois de magasin à maïs sur la propriété de M. Adam Keller. La tentative d'incendier le magasin de M. Norbert Lasseigne a été découverte à temps et déjouée, et celle essayée sur la cuisine de M. Camille Costa n'a pas réussi.

—Lundi matin, à l'église St Jean Baptiste, a été célébré le mariage de A. B. LeJeux et de M. A. Haydel.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs stimulants végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

L'article de la "Revue suisse" sur l'échange de l'Alsace-Lorraine contre une colonie française suffisamment importante pour justifier la transaction.

M. JOSEPH REINACH écrit, dans la *République française* du 12 janvier :

Un écrivain des plus distingués—M. Tallichet—a repris, l'autre jour, dans la *Revue suisse*, une idée qui avait été déjà émise par sir Charles Dilke : le moyen de concilier, en même temps, les intérêts et la dignité nationale de la France et de l'Allemagne, serait, pour les deux pays, de procéder à l'échange de l'Alsace Lorraine contre une colonie suffisamment importante pour justifier la transaction—le Tonkin, par exemple.

Quel que soit le talent et quelle que soit l'autorité de M. Tallichet, nous n'avons pu attacher à son article que l'intérêt qui appartient à toute manifestation nouvelle de l'opinion publique reconnaissant que l'annexion de l'Alsace Lorraine à l'Allemagne a été commise en violation flagrante du droit, et qu'elle reste et restera, comme elle l'a été depuis vingt ans, la cause unique de l'état de barbarie armée où l'Europe toute entière, toujours à la veille de la plus épouvantable conflagration, a été condamnée par le traité de Versailles.

Nous n'avions donc pas à répondre à M. Tallichet, et nous nous serions contentés, comme nous l'avons fait, de mentionner son article, si plusieurs de nos confrères n'avaient avancé, malgré l'article brutal de la *Post*, que le rédacteur de la *Revue suisse* avait, peut-être, été invité, en haut lieu, à jeter un coup de sonde.

Cette hypothèse est-elle exacte ? est-elle même vraisemblable ? Nous ne le croyons pas. L'article inspiré est, à notre avis, celui de la *Post*, qui déclare sans ambages, qu'il est inutile de rêver à des concessions, et que chercher des plans de régrocession, est chose saugrenue.

Soit ! disent plusieurs de nos confrères ; soit, M. Tallichet n'engage que lui-même, mais, cependant, s'il en était autrement ? Et, aussitôt, les réponses abondent. Les uns offrent le Tonkin et ajoutent ironiquement "quelque chose avec" ; les autres, un correspondant anonyme du *Figaro*, M. Jules Simon dans une *interview* que publie l'*Eclair*, refusent, catégoriquement, toute proposition d'échanger le Tonkin pour l'Alsace Lorraine.

Il nous est impossible—et nous allons dire pourquoi—d'accepter une façon aussi *simpliste* de poser une pareille question.

Nous estimons, d'abord, qu'à un peuple qui a été vaincu et dont la suprême pensée, depuis vingt ans, est de réparer sa défaite, la dignité commande de ne répondre qu'aux avances qui lui seraient, publiquement, officiellement, faites par le vainqueur.

Répondre à M. Tallichet ou à sir Charles Dilke, ce n'est donc point répondre à une avance indirecte de l'Allemagne : c'est faire à l'Allemagne une avance indirecte et, encore une fois, c'est ce que la dignité interdit.

Nous pensons, en second lieu, que si jamais l'Allemagne venait proposer à la rétrocession *pure* de l'Alsace-Lorraine, ce serait à l'Allemagne, ce ne serait pas à nous qu'il appartiendrait de proposer le prix du marché.

Quel serait le prix ? Une colonie ? Des milliards ?... Encore une fois, ce n'est pas à nous de le dire, à nous d'indiquer la rançon, à nous d'augmenter, en avance, les prétentions du vendeur. C'est l'*A B C* de la diplomatie, l'*A B C* de la politique ; faut-il le dire encore : l'*A B C* de la dignité ?

Mais quand un peuple a fait, d'un élan unanime, sans une plainte et sans un murmure, pour garder deux de ses plus chères provinces, les effroyables sacrifices de tres humaines qui ont ensanglanté l'année terrible ; quand il épuise, depuis vingt ans, ses économies et ses ressources pour réparer la défaite qu'il a subie et la blessure qui saigne à son flanc, aussi cruelle qu'au premier jour, si la possibilité de réparer pacifiquement sa défaite et de rendre à la mère-patrie, sans verser plus de sang, ses enfants perdus, si cette possibilité pouvait lui être offerte, qui pourrait hésiter ? Budgé aire jaloux de l'or de la France, colonial enthousiaste des possessions lointaines, qui refuserait de négocier ?

Mais, encore une fois, M. Tallichet a seul parlé, et, par conséquent, nous en avons déjà trop dit ; comme on ne nous a pas fait d'avances, nous n'avons pas à répondre ; et nous n'avons, dès lors, qu'à constater, une fois de plus, que les peuples libres—la Suisse comme l'Angleterre—ont ratifiens pas plus, aujourd'hui qu'il y a vingt ans, l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. Le droit reste le droit ; la justice demeure immuable, et l'Europe se convaincra, de plus en plus, que le pays responsable de la faillite définitive qui pèse sur elle, qui lui fait jeter, tous les ans, des milliards dans ce gouffre sans fond des budgets de la guerre, et qui fait, depuis vingt ans, de chaque homme qui s'éveille à la vie, un soldat prêt à tuer et à mourir, ce n'est pas la France.....

LE PAPE PIE IX ET LA FRANC MAÇONNERIE.—Nous trouvons dans le *Journal des Débats*, la dépêche particulière suivante :

Rome, le 9 janvier.

L'incident Floquet relatif à la prétendue affiliation de Pie IX à la franc-maçonnerie, a, naturellement, provoqué en Italie, des recherches sur le bien fondé des assertions du président de la Chambre des Députés française. Le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne vient de publier, à ce sujet, en réponse à une demande qui lui a, paraît-il, été adressée par le Grand Orient de France, une déclaration qui doit mettre fin aux controverses. "Nous n'avons jamais pu avoir entre les mains un suspect de partialité pour le Saint-Siège—un document sérieux pour prouver l'initiation de Pie IX aux *vendite* ou aux loges italiennes."

L'HEURE UNIVERSELLE.—A la suite du congrès des sciences géographiques, le gouvernement italien avait pris l'initiative d'inviter les autres pays à poursuivre, activement, l'étude des questions du méridien initial et de l'heure universelle.

Il résulte, d'une communication transmise à la chancellerie française, que toutes les réponses sont favorables, et que la réunion d'une commission internationale, à Berne, est admise, en principe, pour arriver, d'urgence, à une solution définitive.

PARIS PORT DE MER.—M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a reçu, le 8 janvier, MM. Goumot et Bouquet de la Grye, qui lui ont remis plusieurs documents relatifs à Paris port de mer.

UN NOUVEAU SOUS MARIN.—D'après l'*Italie*, M. Pallini, inspecteur général au génie naval italien, aurait inventé un bateau sous marin, mû par l'électricité, et qui serait déjà en construction dans l'arsenal de la Spezzia.

Une partie de dominos passablement originale vient d'être jouée à Anvers, dans un café avoisinant le palais de justice.

Un entrepreneur de pompes funèbres, que tout le monde connaît à Anvers, suivant dans l'établissement, et ayant un jeune avocat en train de prendre un apéritif, lui propose de jouer les consommations.

—Non, lui répond l'avocat, mais si vous voulez, je vous joue mon enterrement de première classe en cinquante sec.

—Ca va !

La partie a été gagnée par l'avocat. La galerie s'esclaffait de rire.

Cette aimable plaisanterie doit avoir une suite. L'entrepreneur a demandé sa revanche. L'enjeu ? Un monument funéraire : colonne brisée avec l'inscription.

Alexandre Dumas, en descendant de voiture, est accosté par un mendiant, auquel il donne deux sous.

Celui-ci, qui espérait mieux sans doute, fait un mouvement en arrière.

—Allons, allons ! fait l'auteur de la *Princesse de Bagdad* avec un sourire narquois, prenez toujours ces deux sous, vous les donnerez à un pauvre.

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit: "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Preparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

Par ce temps d'alliance franco russe, quel est le comble du patriotisme pour un astronome ?

Découvrir un satire à Caen !

DEGRUY.—Décédé à minuit 35 minutes MARIE MONTILT GIQUEL, épouse de F. V. DEGRUY. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de ses gendres E. Landry Jouet, et F. F. Gai sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de sa fille, 408, rue Dumaine, entre Miro et Tonti.

M. NEFF.—Décédée hier à l'âge de 73 ans MME VVE M. NEFF née de comté de Mason Tenn. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi à 2 1/2 heures de l'après midi. Le convoi partira de la dernière résidence de la défunte, No 24 rue d'Eglise.

Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, le 26 janvier 1892.—Les officiers et membres du Comité chargé des soirées musicales sont priés de se réunir à leur salle ce mardi 26 courant, à 2:30 heures, P. M. pour assister aux funérailles de notre frère défunt et membre exempt ANTHONY DURAND

Par ordre du E. V. LECLERC, président

JOSEPH V. BOTTE, Secrétaire.

26jan—1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, mardi, le 26 janvier, à 11 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JACQUES BARRÈRE à l'Eglise Ste Marie. Carrollton. Les parents et amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son épouse et de ses enfants.

26 jan 1f

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée pour le repos de l'âme de feu Veuve FRÉDÉRIC KITZINGER, à la Cathédrale, mercredi, 27 janvier, à 8 heures du matin. Les amis et connaissances de la famille de la défunte, ainsi que ceux de la famille de ses gendres, François Tujague, sont respectueusement priés d'y assister.

23 jan—3f

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

Sole Agent.

139 rue Royale, coin Toulouse.

6 jan—

Avis.

Les actionnaires de la "Louisiana Tanning Company" sont convoqués à une assemblée générale qui se tiendra au No 120 South Peters, de 1 h. à 2 h. P. M., mardi, 2 février, 1892, à l'effet de prononcer sur la proposition de dissoudre la dite compagnie et liquider ses affaires et d'élire trois commissaires conformément à l'article VIII de sa charte.

1er jan—30f

Avis

A ceux qui payent licences et aux contribuables.

Mes occupations ne me permettant pas d'être cette année, au bureau du Trésorier de la ville, j'ai le plaisir d'annoncer à mes amis et au public en général que je me tiens à leur disposition pour recevoir leurs affidavits de licences et recommencer mes soins personnels les plus consciencieux aux affaires qu'ils voudront bien me confier. J'ai deux bureaux d'arrondissement qu'ils pourront remplir à mon bureau

B. CHARBONNET Notaire, 122 rue Gravier, Vieux Camp, de 8 heures matin à 5 heures soir. 7 jany—1m les dim mar

Compagnie de chemin de fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1892.—La réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 1er février 1892 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour l'élection de sept Directeurs devant servir pendant l'année courante.

23 janv—8f P. COUGOT, Secrétaire.

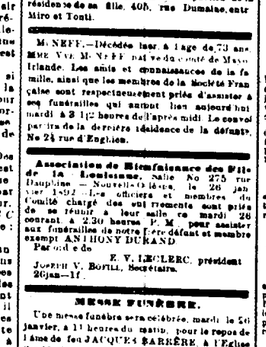

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier,

Horloger et Bijoutier

60 RUE ROYALE, 60

entre Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE

Réparations de tous objets confiés à mes soins seront exécutés avec promptitude et garantis comme étant de première classe.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, lorgnettes de théâtre, pince-nez, 15 déc—3m—Mer, Ven, Dim

$500 de Récompense !

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr Watt pour le foie, lorsque les prescriptions ne seront suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 30 pilules, 25 cents. Méfiez vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez M. TUPE, No 11 rue du Camp, Nouvelle Orléans, Lne. 1er oct—1an Ven

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS.

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

38 RUE TCHOUPITOULAS.

Assurances et Banques.

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans.—No 34 rue du Camp.—Nouvelle Orléans, 19 janvier 1892.—A une réunion de Messrs les Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, la dividende régulier semi annuel de QUARANTE POUR CENT, du fonds capital a été déclaré payable sur demande.

SCOTT MCGEHEE, Secrétaire.

20 janv—7f

Banque Nationale d'Etat.—Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.—A la réunion régulière annuelle des actionnaires de cette banque, réunion qui a eu lieu ce jour, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante.

LEON QUEYROUZE, PAUL GELPI,
L. C. KEEVER, JOHN M. PARKER,
J. H. MENGE, PIERRE LANAUX,
JOHN H. O'CONNOR.

Et à une réunion des directeurs tenue ce jour, M. PIERRE LANAUX a été réélu Président et M. L. C. KEEVER, Vice-Président.

CHAS. L. C. DUPUY Caissier.

20jan—7f

Association de Bienfaisance des Femmes de la Louisiane.—Nlle Orléans, 18 janvier 1892.—A une réunion des actionnaires de cette banque qui a eu lieu ce jour, les messieurs dont suivent les noms ont été élus directeurs pour l'année courante. MM.

P. M. SCHNEIDAU, LOUIS DARRIG,
A. Y. HIMEL, GEORGE JURGENS,
THEO. BRUMMER, W. A. GORDON,
JULES BARRAZIN, J. E. RICHARD.

Et à une réunion des Directeurs, M. P. M. SCHNEIDAU a été nouvellement élu Président et M. GEORGE JURGENS, Vice-Président.

20 jan—7f F. MULLER, Caissier.

Germania National Bank.—Les coupons pour l'intérêt semestriel sur les bons de la "JACKSON BREWING COMPANY" de cette ville, dû le 1er février 1892, seront payés sur présentation à cette Banque.

J. L. BERCIER, Caissier.

19jan—au 3 jan inc.

Germania National Bank.—Nouvelle Orléans, 14 janvier 1892.—A l'élection annuelle pour les directeurs de cette banque, tenue le 12 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante Henry Abraham, George R. Finley, C. M. Soria, H. Wagner, John Y. Kraus, Nic. Miller, Max. Schwabacher, Tom Dey, J. G. Deslo. Et à une réunion des Directeurs tenue ce jour, M. J. C. DENIS a été réélu président de la banque à l'unanimité.

19jan—7f J. L. BERCIER, Caissier.

Banque Nationale Hibernia.—Nouvelle Orléans 31 décembre 1891.—Un dividende de CINQ POUR CENT, libre de toute taxe, sera payé sur demande. Par ordre du Bureau,

CHS. PALFREY
Caissier

1er janv—

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle Orléans, 31 décembre 1891.—La réunion annuelle pour sept directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu à la Banque, le LUNDI, 1er février 1892, de midi à 2 P. M.

A. A. LELONG, Caissier

21 déc—30f

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les spéculants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (3me édition)..... 2 00
Directory Commercial (forme pamphlet) 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)..... 50

N'importe lequel des livres mentionnés ci dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
3 Commercial Place.

20 fév—

AVIS.

La mort de M. ADRIEN P. BÉRET ne causera aucun changement dans les affaires de la pharmacie, au coin des rues Champs-Elysées et Bayou Fortier qui seront continuées comme par le passé. La clientèle si généreusement accordée au propriétaire défunt l'honorera sans nul doute de la même confiance et de la même sollicitude dont elle a toujours joui.

PEINTS mais que nos nombreux clients sachent que nous ne vendrons que nos PATENT PEINTS mais que nos nombreux clients sachent que nous ne vendrons que nos PATENT PEINTS pour la meilleure artiste disponible dans notre genre. Aux personnes intéressées il n'a voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMsJ

CHARBON. COKE.

W. G. Coyle & Cie

CHARBONS

PITTSBURGH, ALABAMA,

KANAWHA et ANTHRACITE.

COKE DE GAZ.

—BUREAU—

47 - RUE CARONDELET - 47

1er sept—dm 30 a nov

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 750.

Eau de Nignon de L'Enfer..... $2 00
Poudre..... par boîte..... 1 50
13 sept—1 an Dim Mar Jeu 1 50

Changement de local.

La New Orleans Co-operative Banking Association, 42 et 44 rue de Chartres, a changé de local LUNDI, 11 janvier dernier, et l'a établie dans la bâtisse anciennement occupée par la Banque Nationale Whitney et plus tard par la Southern National Bank.

137 rue Gravier.

9 jan—2 sem

Au Public.

En vertu des dispositions de l'Acte 97 de la session législative de 1890, toute personne faisant le commerce des spiritueux en des liqueurs enivrantes, au détail, sans s'être préalablement munie d'une licence, sera, en culpabilité établie passible d'une amende pas moindre de mille dollars ni n'excédant pas cinq cents dollars, et, défaut de paiement de l'amende, elle sera emprisonnée pas moins de trente jours et pas de quatre mois.

Avis est en outre donné que le 1er février 1892 des affidavits seront faits contre les personnes qui ne se seront pas pourvues de la licence de 1892.

J. M. HARDY, Trésorier.

20jan—3f

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé: Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal
Près le Dépôt de Fort Esplanade

18 déc 91—1 an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algiers à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY
Agent général pour le Fret et les Passagers.

28 sept—sam et dim

Avis.

MME VVE JEAN CAZALÈS continuant les affaires de feu Cazalès, prie les clients que son défunt mari servait, de bien vouloir lui donner leur adresse actuelle rue St-Philippe et Dauphine, afin que les pièces continuent à les faire servir comme par le passé.

VVE JEAN CAZALÈS,
Coin St Philippe et Dauphine.

21 jan—4f

B